

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



STABILITÉ DES EFFECTIFS

- Par rapport à 2013, la branche enregistre une faible variation + 4,2 % de ses effectifs salariés en 2021.
- Selon les prévisions réalisées pour les années 2022 à 2023, cette tendance semble se maintenir.
- Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), les effectifs de la branche progressent plus rapidement (+ 4,6 %) que ceux du secteur (+ 4,3 %).

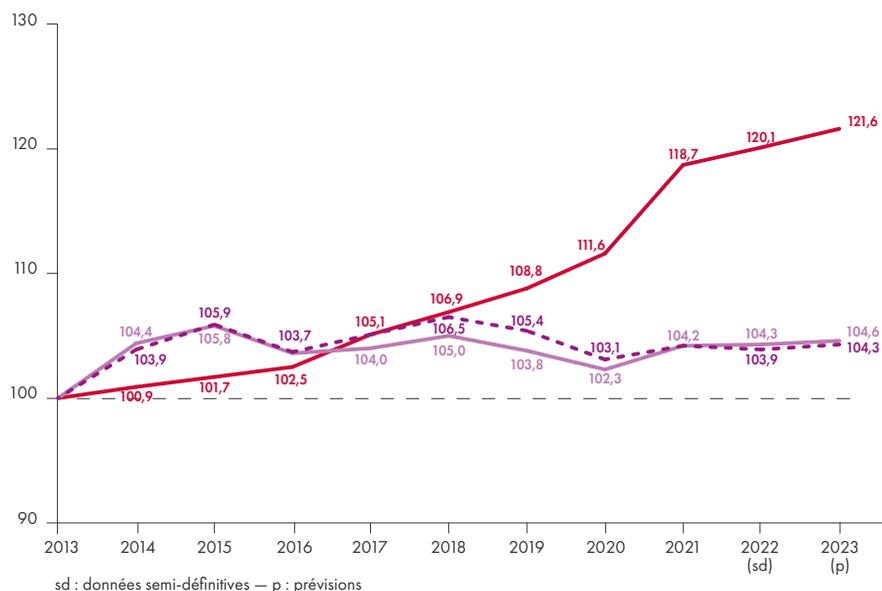
Évolution des effectifs salariés en volume

Années			Ompl			
2013	47 116	64 011	418 164	3 080	2 792	11 023
2014	49 183	66 508	421 726	3 230	2 942	11 153
2015	49 859	67 787	425 204	3 420	3 291	11 217
2016	48 792	66 391	428 511	3 461	2 918	11 220
2017	48 980	67 294	439 646	3 487	3 282	11 545
2018	49 460	68 163	447 199	3 570	3 547	11 586
2019	48 914	67 494	454 932	3 436	3 502	11 642
2020	48 217	66 008	466 760	3 519	3 511	10 761
2021	49 103	66 706	496 473	3 335	3 778	10 490
2022 (sd)	49 154	66 524	502 394	3 243	3 720	10 407
2023 (p)	49 291	66 788	508 318	3 295	3 749	10 453

Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

Évolution des effectifs salariés en indice (base 100 en 2013)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



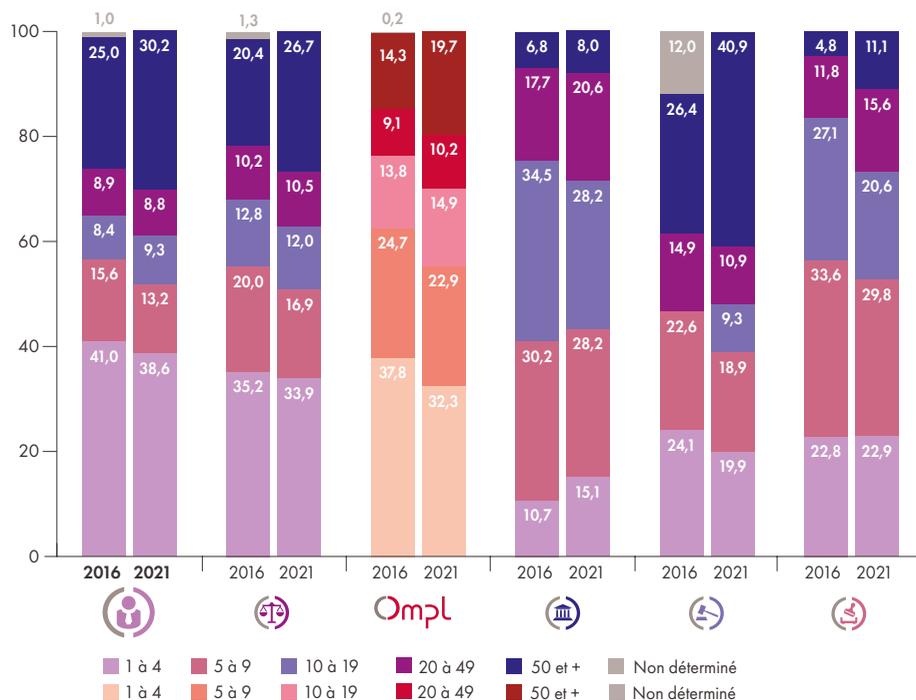
PRÈS DE 6/10^E DES EFFECTIFS DANS DES PETITES ENTREPRISES

- 61,1 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés.

Par rapport à 2016, cette part a reculé (- 3,9 points) au profit des entreprises de plus grande taille.

- Avec une diminution de - 5,2 points, le secteur connaît une évolution similaire et d'ampleur comparable de la proportion de salariés employés par des petites entreprises de moins de 20 salariés.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des entreprises (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



HAUSSE DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS

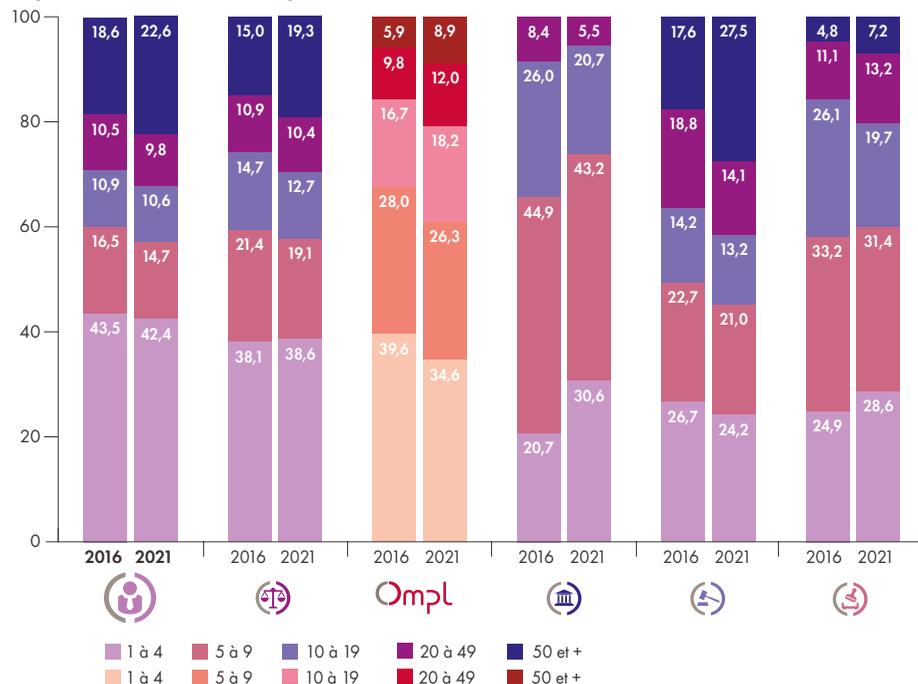
- L'importance des structures à taille humaine est marquée puisque les établissements de moins de 20 salariés regroupent 67,7 % des effectifs.

Cette proportion a reculé de - 3,2 points par rapport à 2016.

- Le secteur est caractérisé par une configuration similaire dans la mesure où 70,4 % des salariés travaillent dans une petite entreprise.

La variation de leur part (- 3,8 points) est d'ampleur comparable à celle observée dans la branche.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des établissements (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

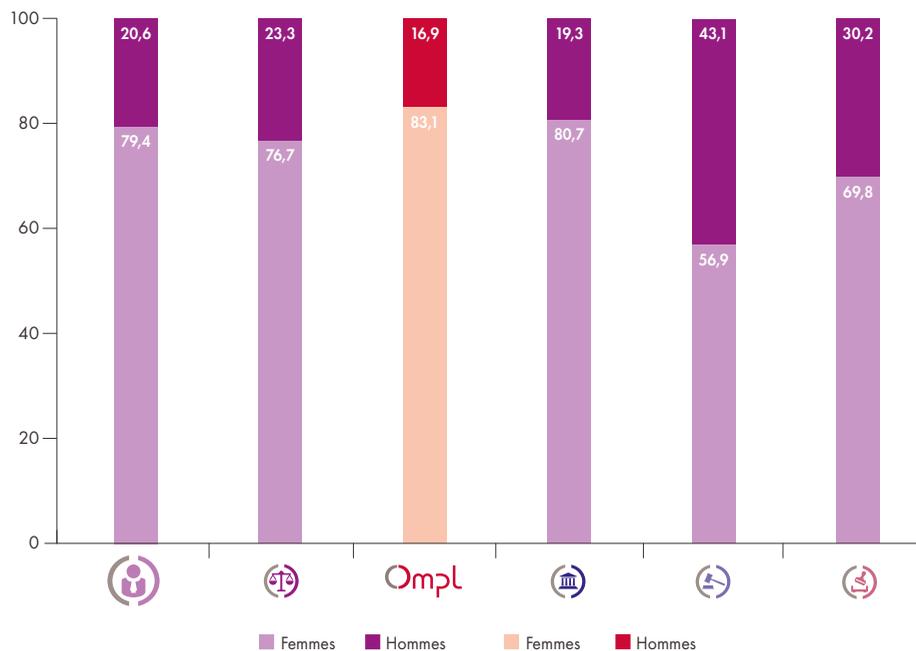


MAJORITÉ D'EMPLOIS FÉMININS

Les emplois de la branche sont en grande partie féminins : 79,4 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure de 2,7 points à la moyenne du secteur (76,7 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



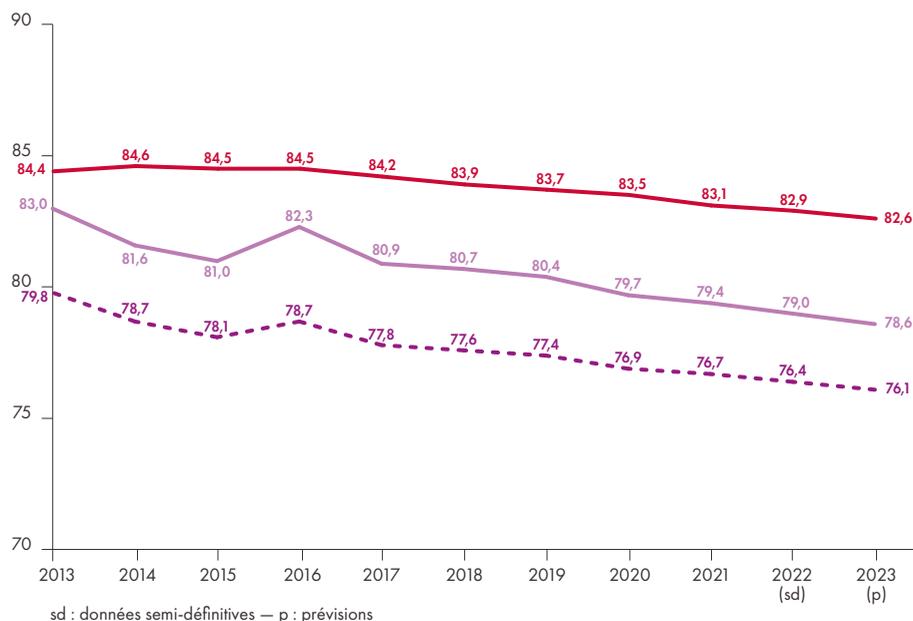
DIMINUTION DU TAUX DE FÉMINISATION

• Par rapport à 2013, les données observées montrent que la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à reculer jusqu'en 2021. Elle diminue de - 3,6 points.

• Les prévisions pour les années 2022 à 2023, laissent envisager le maintien de cette tendance.

• Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), le taux de féminisation de la branche diminue plus fortement (- 4,4 points) que celui du secteur (- 3,7 points).

Évolution du taux de féminisation (%)



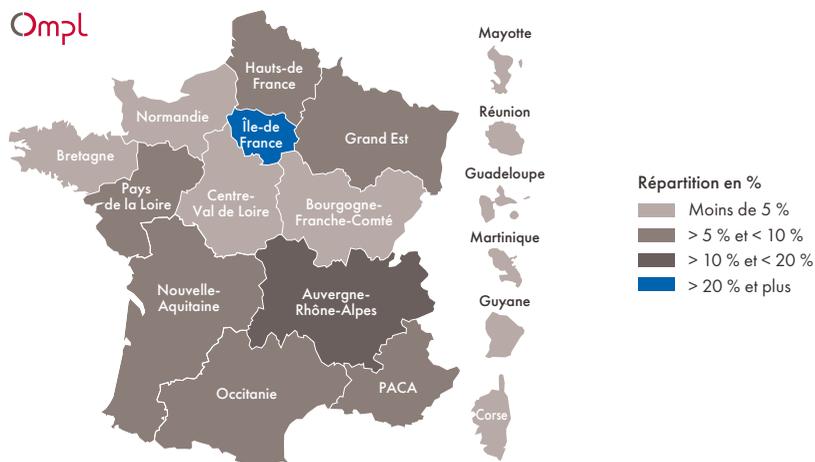
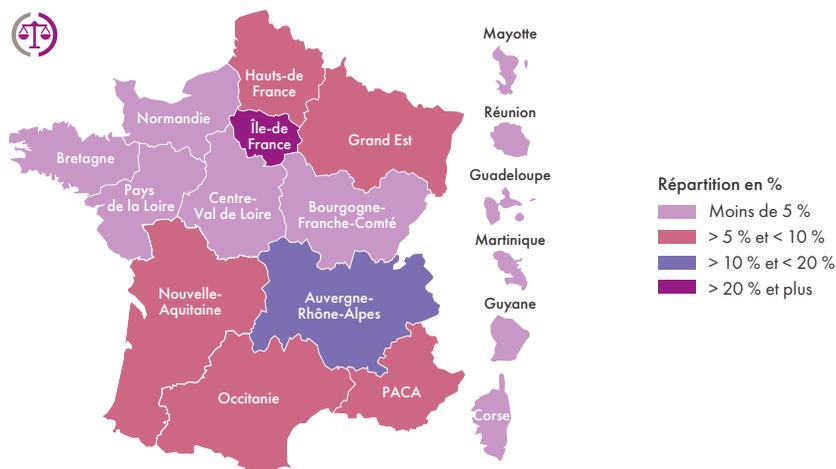
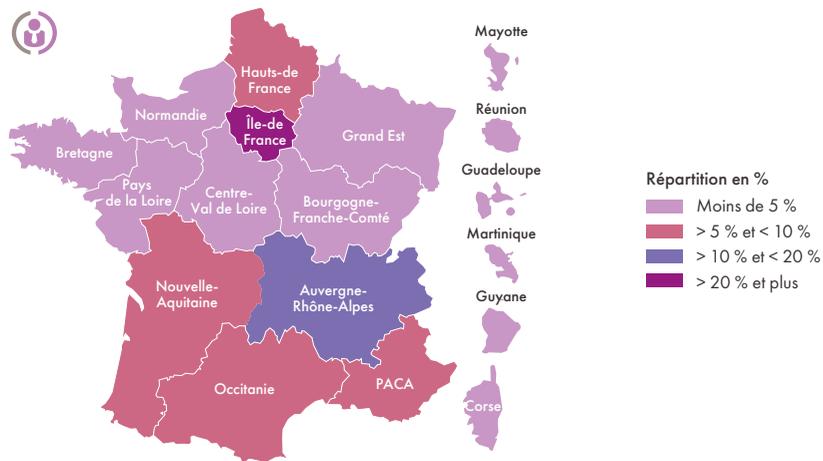
Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



6/10^E DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 41,2 % des salariés de la branche et son poids est supérieur à celui du secteur (36,9 %).
 - L'Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi de la branche (11,6 %).
 - La Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place en nombre de salariés (6,9 %).
- Ces trois régions regroupent 59,7 % des salariés de la branche et 55,7 % des effectifs sectoriels.

Effectifs par région (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, le taux de féminisation de la branche varie nettement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Corse (88,3 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (73,5 %).

Sur ces territoires, la proportion de femmes dans les effectifs de la branche a faiblement évolué par rapport à 2016 :

- - 2,5 points pour la Corse ;
- - 2,1 points pour l'Île-de-France.

Taux de féminisation par région (%)

**Ompl**

Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	86,2	83,9	82,4	80,7	86,0	84,7
Bourgogne-Franche-Comté	88,7	85,2	80,9	77,0	87,9	86,3
Bretagne	86,4	84,6	81,8	80,7	85,7	84,1
Centre-Val de Loire	87,6	84,3	80,5	79,3	86,7	86,1
Corse	90,8	88,3	69,0	80,6	82,5	83,1
DOM regroupés	88,9	86,2	71,1	77,4	82,3	83,4
Grand Est	88,0	84,3	81,5	78,6	87,2	85,4
Hauts-de-France	86,0	80,9	79,2	75,9	84,3	83,7
Île-de-France	75,6	73,5	74,3	72,5	78,7	77,2
Normandie	81,0	87,0	72,3	80,7	85,6	85,4
Nouvelle-Aquitaine	89,0	83,3	83,7	80,0	86,8	85,2
Occitanie	88,4	83,5	82,2	80,0	86,2	84,8
Pays de la Loire	83,6	79,1	79,5	76,8	85,5	84,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	88,1	84,3	81,2	79,8	86,1	84,3
Ensemble	82,3	79,4	78,7	76,7	84,5	83,1

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.